



La place des différents acteurs du dispositif de l'accueil : complémentarités ou luttes de territoire? / Daria Michel Scotti

Avant d'aborder le thème du dispositif de l'accueil et de la place qu'y occupe chacun de ses acteurs, il me semble nécessaire de dire quelques mots sur la notion plus générale de *spatialité* que nous avons choisi d'aborder comme fil rouge de nos rencontres cette année. Pourquoi avoir choisi ce thème ? Il nous semblait très complémentaire au précédent, celui de la *temporalité* que nous avons traité l'an dernier. En effet, comme l'exprime bien Edith Goldbeter- Merinfeld, si les liens se nouent et se dénouent dans le temps, ils se jouent et se déjouent dans l'espace. Les enjeux de places, de territoires, de frontières interpersonnelles et d'espace psychique, familial, social ou culturel sont bien au cœur des réflexions que nous développons en lien avec l'accueil familial et méritent d'être approfondis.

Mais dans quel sens parle-t-on ici d'espace ? Du point de vue des Sciences Humaines, l'espace est une notion qui définit plusieurs niveaux de réalité interdépendants, à l'articulation de l'individu, de l'intériorité (espace intrapsychique) et de l'extérieur, du collectif (espace relationnel, espace social ou culturel). L'espace transitionnel se situe quant à lui dans l'intermédiaire entre le niveau intrapsychique et intersubjectif. Il comprend les mouvements et les processus de liaison qui permettent la constitution du psychisme par étayage sur l'expérience de la réalité extérieure et notamment sur les premiers liens.

D'une façon générale, cette notion nous contraint à penser l'articulation des niveaux *micro* et *macroscopique*, dans toute sa complexité. Elle nous renvoie tout d'abord à la notion d'espace **personnel** : extension de l'intimité physique et nécessaire ingrédient de la construction de l'identité, l'espace personnel est lui-même tributaire de la place qu'on occupe (ou qu'on a occupé) dans une famille. Il s'inscrit dans différents territoires, qui, comme nous le rappelle Robert Neuberger dans "Les territoires de l'intime", marquent les limites entre soi et l'autre, nécessaire à l'individuation, mais aussi celles du couple face à la famille et celles de la famille face au corps social.

Les enjeux identitaires relatifs à l'espace personnel se reflètent souvent dans l'organisation concrète du lieu qu'on occupe, son choix de résidence et la façon dont il s'agence spatialement :

*"Nous avons tendance à habiller nos maisons de rêves, de déceptions et d'espoirs, et leur immobilisme font qu'elles demeurent les repères de notre histoire."
(Goldbeter-Merinfeld, p.40)*

En outre, l'espace personnel, tout comme la "maison", n'est jamais sans lien avec



l'espace **familial** dans lequel on a soi-même grandi ou qu'on habite comme parent. Celui-ci représente un lieu d'apprentissage fondamental du point de vue des expériences interpersonnelles et groupales.

L'espace familial est en effet, pour chacun de nous, le lieu des premiers liens et des appartenances fondatrices. C'est le lieu dans lequel se déploie la vie relationnelle, avec sa dynamique complexe où la question de la place de l'individu face à l'autre, au couple parental, à la fratrie et au groupe familial plus large se pose d'emblée comme déterminante : ainsi, dans une famille, il y a un réel enjeu à prendre sa place et l'occuper d'une façon à la fois assez claire et assez libre. Certaines dynamiques familiales induisent en effet un risque de déplacement ou d'inversion des places (entre parent et enfant, par exemple, dans les situations de parentification), ainsi qu'une confusion des rôles parfois destructrices pour l'individu. Cette géographie des places et des rôles de chacun au sein de l'architecture familiale se reflète, elle aussi, dans l'organisation spatiale concrète du lieu de vie, dans la répartition des espaces privés, des espaces collectifs et des limites qui marquent leurs frontières :

"La gestion de l'espace géographique touche de fort près à celle de l'espace émotionnel" (Goldbeter-Merinfeld, E. p. 39)

Enfin, l'espace familial est lui-même inclus dans un ensemble plus large représenté par l'**espace public**. Là aussi, la question des frontières plus ou moins perméables entre ces deux niveaux est significative : la maison est-elle perçue comme un refuge face au monde extérieur ou un lieu de tensions qu'il est préférable de fuir au-dehors? Les ressources et compétences individuelles s'expriment-elles autant dans l'une ou l'autre de ses deux sphères ou rentrent-elles en conflit ? L'espace public, où se situent généralement la sphère professionnelle qu'on occupe, représente quant à elle une autre scène où se (re)jouent les questions de places et de rôles, et où émergent parfois des résonances émotionnelles liées à l'espace familial passé comme présent. Ainsi, pour tout enfant, l'entrée et l'intégration à l'école vient-elle remettre en jeu les compétences acquises dans le cercle familial, tout comme les vulnérabilités qu'on en a héritées. Certains enfants ont fait l'expérience d'un lieu de vie institutionnel dans leur petite enfance. Quelles traces gardent-ils de ces passages ? On sait que les institutions confrontent l'individu au risque d'être temporairement dépourvu de son identité personnelle. Comment lui permettre alors de se reconstruire un espace d'intimité et de sécurité suffisant pour soutenir son sentiment d'existence subjective ?

Ainsi, du côté de l'enfant placé, l'accueil est souvent précédé d'un temps de placement institutionnel, que ce soit au sein de la maternité, à l'unité de développement des HUG, ou encore au foyer Piccolo, pour ce qui concerne le canton de Genève. En outre, comme la plupart des enfants qui grandissent ici et aujourd'hui, l'enfant partage très tôt sa vie entre un ou plusieurs espaces familiaux, et une crèche ou un jardin d'enfant avant d'intégrer l'école. A chacun de ces passages, des liens se défont et se retissent dans les nouveaux lieux que l'enfant investit avec



plus ou moins de confiance et de sécurité, en fonction de son histoire et de ses expériences relationnelles préalables.

En outre, dans tout vécu de placement, tant en foyer qu'en famille d'accueil ou en vue d'une adoption, il s'agit pour l'enfant de grandir avec l'expérience d'être relié à différents espace-temps, certains n'appartenant qu'au passé, d'autres étant investis dans le présent et le futur, d'une façon plus ou moins régulière et intense. Cependant, même s'il est lointain et marqué avant tout par l'absence, tout lieu d'appartenance compte dans la construction identitaire et affective d'un être et doit pouvoir coexister avec les autres sans trop de rivalité, même s'il occupe une place marginale. D'ailleurs, ne peut-on pas penser que, sur un plan géographique comme affectif, le centre n'existe qu'en fonction de la marge qui le définit et réciproquement ?

Du côté des parents d'accueil, il est aussi question de devoir transiter régulièrement entre différents lieux et niveaux d'action : si l'essentiel du temps d'activité consacré à l'enfant placé se déroule dans le cadre privé et familial, un certain nombre de choses le concernant se déroulent avec d'autres instances, comme l'école, le service de protection des mineurs, parfois le tribunal ou, plus régulièrement, le point rencontre. Dans chacun de ces territoires, la place et le rôle de père ou mère d'accueil sont remises en jeu et redéfinies par les acteurs en présence. Comment maintenir une continuité entre les différentes facettes de ce rôle complexe ? Comment ajuster sa part de liberté aux limites et aux contraintes qu'impose la collaboration avec d'autres professionnels et instances décisionnaires ? Comment faire reconnaître sa place de parent d'accueil comme un lieu essentiel d'observation au plus près des besoins de l'enfant ? Autant de défis que tout parent d'accueil relève au fil du temps et du placement, contribuant ainsi à maintenir la cohérence du projet de placement.

Le dispositif de l'accueil familial est donc lui-même inclus dans un espace-temps qui se situe à la croisée de ces **différents niveaux** et qui articule l'espace intrapsychique ou émotionnel et l'espace interpersonnel ou relationnel, l'espace familial et l'espace social. A l'intérieur de ce dispositif coexistent différents espaces qui contraignent ses acteurs à vivre des transitions et des passages d'une façon plus marquée et plus significative qu'ailleurs.

Ces différents lieux se définissent parfois comme des territoires, puisqu'ils sont associés à une identité forte et marquée. Certains d'entre eux existent dans la distance et sont investis de rêves et de représentations diverses, comme peut l'être par exemple le pays d'origine d'une famille méconnue. De même, il met en jeu les relations qui unissent et parfois opposent ces différents espaces, qui facilitent ou entravent le passage de l'un à l'autre, ainsi que la place qu'on y occupe et le rôle qu'on investit dans chacun d'eux.

Cette architecture complexe concerne en premier lieu les enfants et les adolescents placés, mais aussi leurs familles, de naissance et d'accueil. En second lieu, elle



implique l'ensemble du réseau professionnel concerné : travailleurs sociaux, éducateurs, enseignants, intervenants en protection de l'enfance, soignants, tuteurs et juges. La notion de réseau représente encore une autre conception des relations organisées dans le temps et dans l'espace. Il se rapproche et se confond parfois avec la notion de partenariat, qui signifie *l'association de partenaires partageant un bien de façon équitable*. Le terme de réseau décrit plus généralement *l'ensemble des relations qui relient des individus entre eux*. Etymologiquement, il provient du terme "réseul" qui signifie en ancien français un tissu de fils maillés, ou un piège utilisé par des chasseurs. Ces deux aspects ne se retrouvent-ils pas dans l'acceptation actuelle du mot *réseau* ? Dans le domaine qui nous occupe, un réseau n'a-t-il pas en effet la possibilité de soutenir le dispositif du placement dans toute sa complexité, d'une part, mais entraîne aussi le risque de figer la dynamique et la souplesse nécessaire à l'évolution du système dans son ensemble ?

La psychologue Chantal Parret relève que les systèmes de protection de l'enfance impliquent et mobilisent en général des équipes multi-professionnelles qui offrent une multiplicité de regards sur une même situation, ce qui est utile, voire nécessaire au vu de sa complexité. Cependant, cette configuration et la nature des situations qu'elles rencontrent les exposent à un risque accru d'incompréhension, de malentendus, d'incohérences, de projections, d'effets miroirs et de transfert traumatique, de confusion de places et de rôles, d'irrespect des limites et frontières, ainsi que de conflits...

Dès lors se pose la question de la position à adopter, comme parent d'accueil ou comme professionnel, au sein du réseau mobilisé par la situation de l'enfant placé: comment favoriser avec les tiers, dont la famille de l'enfant et/ou ses représentants, un mode de collaboration ou de coopération constructif? Comment s'appuyer sur les ressources du réseau pour pleinement occuper sa place et investir son rôle ? Pour répondre à ces questions du point de vue des professionnels de la protection de l'enfance, Chantale Parret a développé la notion d'enveloppe *partenariale* ainsi qu'un modèle de travail intéressant qu'elle a mis en pratique dans le contexte français.

Selon elle, il s'agit d'abord et avant tout de favoriser les rencontres entre les différents acteurs, pour limiter les risques de méconnaissance et de projections, et partager les représentations que chacun se fait de l'autre. En deuxième lieu, il est important de co-construire un cadre de travail en partenariat, qui clarifie les places et les liens : reconnaître les rôles de chaque acteur et structurer les relations qui les unissent y contribue directement. Ce cadre de travail doit donc permettre l'explicitation des rôles et des compétences de chacun, pour éviter le risque de confusion et de disqualification, en identifiant leurs complémentarités. Et enfin, il devrait pouvoir soutenir une réflexion au niveau des résonances émotionnelles qui peuvent les habiter, pour lutter contre les risques éventuels d'effet miroir ou de contre-attitude.



Dans l'idéal, un travail de réseau sert donc à affirmer la légitimité des places de chacun et à structurer les relations du système sous-jacent au dispositif du placement. Il initie, en cela, un modèle relationnel utile à l'enfant et ses familles.

Bibliographie :

Boyer, A. (2006) *Le lieu et le lien*. (2006) Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. 2006/2 (n°37) *Lieux et liens familiaux*. De Boeck Supérieur, p. 9-16.

Goldbeter-Merinfled, E. (2006) *Lieux et liens familiaux : introduction*. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. 2006/2 (n°37) *Lieux et liens familiaux*. De Boeck Supérieur, p. 5-8.

Goldbeter-Merinfled, E. (2006) *Maisons et liens familiaux*. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. 2006/2 (n°37) *Lieux et liens familiaux*. De Boeck Supérieur, p. 35-53.

Grima, M.-A. (2006) *Quitter les lieux...* Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. 2006/2 (n°37) *Lieux et liens familiaux*. De Boeck Supérieur, p. 107-120.

Neuberger, R. (2000) *Les territoires de l'intime : l'individu, le couple, la famille*. Odile Jacob.

Parret, C. (2005) *L'enveloppe partenariale : un contenant institutionnel, un étayage pour la famille*. In: Gabel, M., Lamour, M., Manciaux, M. La protection de l'enfance : maintien, rupture et soins des liens, p. 403-419, Edition Fleurus.

Pluymaekers, J. (2006) *L'institution : quand on n'a plus que son lit comme cabane*. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. 2006/2 (n°37) *Lieux et liens familiaux*. De Boeck Supérieur, p. 73-83.

Stefan, P. (2009) *S'il vous plaît... dessine-moi un réseau*. In: Favez, M. (sous la dir.) "La famille pour grandir : de l'enfance cabossée à la famille rêvée", p. 129-144.

Rey, Y. (2006) *Maison, maisonnée et famille: trouver sa place*. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. 2006/2 (n°37) *Lieux et liens familiaux*. De Boeck Supérieur, p. 55-72.